

## Publication des textes choc des savoirs : le passage en force de Gabriel Attal

Les personnels se sont massivement mobilisés pour exprimer leur refus de la réforme Choc des savoirs par des pétitions, des motions, des rassemblements et des journées de grève très bien suivies... Pour imposer sa réforme dénoncée par l'ensemble de la communauté éducative, Gabriel Attal a choisi la stratégie de l'attente : il a laissé passer les mois de janvier et de février où les moyens pour l'année à venir sont communiqués aux personnels et il a suspendu les discussions sur l'organisation concrète de la rentrée à la publication des textes de la réforme. Néanmoins le rejet, par les personnels, des groupes de niveau est resté intact.

Ces dernières semaines ont montré que les arbitrages politiques concernant l'Éducation nationale se faisaient à Matignon et non plus rue de Grenelle : la mainmise de Matignon sur le ministère de l'Éducation nationale est un véritable déni de démocratie. Notre interlocutrice, dans les instances de représentation des personnels, reste Mme Belloubet, la Ministre de l'Éducation nationale, or celle-ci n'a aucune marge d'action et est mise sous tutelle par le Premier ministre. SUD éducation y voit une marque d'autoritarisme et de sexisme de la part de Gabriel Attal.

Les textes du prétendu "choc des savoirs" ont finalement été publiés ce matin au Journal officiel et les notes d'application devraient sortir demain au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Les textes publiés ce matin au JO ont tous fait l'objet d'un avis défavorable voire d'un avis unanimement défavorable en Conseil supérieur de l'éducation.

Gabriel Attal a acté, tout seul, de nouvelles dispositions pour favoriser le redoublement et externaliser le traitement de la difficulté scolaire hors du temps scolaire avec les stages de réussite. Les élèves en difficulté scolaire n'ont pas besoin de plus

de temps d'école, ils ont besoin de temps en classe de meilleure qualité, où les personnels ont le temps de s'occuper d'eux.

Mais les mesures punitives ne s'arrêtent pas là, puisque le texte sur l'expérimentation de la classe préparatoire à la seconde est publié : ce dispositif est un instrument de tri social, visant à dissuader les élèves de poursuivre leurs études après la fin de la scolarité obligatoire.

Enfin, sans écouter les multiples avis qui dénoncent cette réforme et en allant jusqu'à court-circuiter sa ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal s'entête à ordonner une réorganisation du collège : au mépris de toutes les disciplines qui y sont enseignées, il impose au collège la politique des "savoirs fondamentaux", déjà décriée dans le premier degré. Les textes prévoient l'organisation des enseignements de mathématiques et de français en groupes sur l'ensemble du volume horaire hebdomadaire.

Même si le qualificatif de "niveau" a disparu, le contenu reste celui de "groupes de niveau" puisque le cadre imposé est beaucoup trop rigide pour mettre en oeuvre des groupes de besoin. Les groupes de besoin sont des modalités d'enseignement ponctuelles en effectifs réduits. Or les textes imposent que les élèves soient réunis en groupe sur au moins 26 semaines sur les 36 semaines de l'année scolaire et les moyens ne sont pas suffisants pour faire des groupes à effectifs réduits.

Les personnels refusent cette réforme qui fragilise les élèves en cassant les groupes-classes et qui va dégrader les conditions de travail des personnels : ne plus suivre tous les élèves d'une classe est inacceptable pour les collègues de français et de mathématiques, tout comme ne plus enseigner aux mêmes élèves en cours d'année. Gabriel Attal ne comprend décidément rien à l'enseignement.

De plus, l'absence de moyens pour appliquer cette réforme conduit les autres disciplines du collège à perdre l'utilisation de la "marge d'autonomie" des établissements qui sera uniquement

consacrée à l'enseignement du français et de mathématiques. De nombreux collègues vont perdre leur poste ou devront faire des compléments de service dans d'autres collèges. Le texte concernant l'organisation du collège permet également de rogner une heure sur l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité : c'est inacceptable.

**Pour SUD éducation, l'heure est à la mobilisation : tou·tes en grève le 19 mars et construisons les suites !**